

TARIF MICRO-ENTREPRENEUR RCS JANVIER 2017

N° nomenclature	RUBRIQUE	Total TTC	TVA	Total HT	Emoluments HT	Notif HT à conserver	Notif HT à rétrocéder (1)	Frais postaux	Total débours	INPI	BODACC	KBIS (2)
IMMATRICULATION PRINCIPALE												
	Création	- €	- €	- €	- €				- €	NEANT	NEANT	-
55	Achat, donation, toute mutation onéreuse (L 1909), sans 1er avis Bodacc (2)	78,81 €	0,49 €	2,47 €	2,47 €				75,85 €	5,90 €	69,95 €	oui
55	Achat, donation, toutes mutations (L 1909), avec 1er avis Bodacc paru (2)	54,26 €	0,49 €	2,47 €	2,47 €				51,30 €	5,90 €	45,40 €	oui
55	Prise en location-gérance, prise en gérance-mandat (2)	78,81 €	0,49 €	2,47 €	2,47 €				75,85 €	5,90 €	69,95 €	oui
Le cas échéant, ajouter un dépôt d'acte (52) pour : Information du conjoint commun en biens . Contrat d'appui (voir rubrique " Dépôt d'acte" ci-dessous)												
IMMATRICULATION PRINCIPALE SUITE A TRANSFERT NOTIFICATION COMPRISE												
	sans maintien d'activité dans le ressort de l'ancien greffe	75,85 €	- €	- €	- €				75,85 €	5,90 €	69,95 €	-
	avec maintien d'activité dans le ressort de l'ancien greffe	75,85 €	- €	- €	- €				75,85 €	5,90 €	69,95 €	-
Lors d'un transfert, les frais de notification ne sont pas facturés												
		- €	- €	- €	- €							
MODIFICATION												
	Avec BODACC	- €	- €	- €	- €				- €	NEANT	NEANT	-
En cas de modification nécessitant une mise à jour d'immatriculation(s) secondaire(s) : les frais de notification ne sont pas facturés												
		- €	- €	- €	- €							
	Sans BODACC	- €	- €	- €	- €				- €	NEANT	NEANT	-
	Mise en location-gérance, mise en gérance-mandat	- €	- €	- €	- €				- €	NEANT	NEANT	-
55	Acquisition d'un fonds de commerce par l'exploitant, sans 1er avis Bodacc (2)	72,91 €	0,49 €	2,47 €	2,47 €				69,95 €	NEANT	69,95 €	oui
55	Acquisition d'un fonds de commerce par l'exploitant, avec 1er avis Bodacc paru (2)	2,96 €	0,49 €	2,47 €	2,47 €				- €	NEANT	NEANT	oui
INSCRIPTION COMPLEMENTAIRE												
	Création	5,90 €	- €	- €	- €				5,90 €	5,90 €	NEANT	-
55	Prise en location-gérance, prise en gérance-mandat	8,86 €	0,49 €	2,47 €	2,47 €				5,90 €	5,90 €	NEANT	oui
55	Achat, donation, toute mutation onéreuse (L 1909), sans 1er avis Bodacc	78,81 €	0,49 €	2,47 €	2,47 €				75,85 €	5,90 €	69,95 €	oui
55	Achat, donation, toute mutation onéreuse (L 1909), avec 1er avis Bodacc paru	8,86 €	0,49 €	2,47 €	2,47 €				5,90 €	5,90 €	NEANT	oui
	Fermeture du ou de l'un des établissements complémentaires (3)	5,90 €	- €	- €	- €				5,90 €	5,90 €	NEANT	-
IMMATRICULATION SECONDAIRE NOTIFICATION COMPRISE												
	Création	- €	- €	- €	- €				- €	NEANT	NEANT	-
55	Prise en location-gérance, prise en gérance-mandat (2)	8,86 €	0,49 €	2,47 €	2,47 €				5,90 €	5,90 €	NEANT	oui
55	Achat, mutation onéreuse, sans avis provisoire (2)	78,81 €	0,49 €	2,47 €	2,47 €				75,85 €	5,90 €	69,95 €	oui
55	Achat, mutation onéreuse, avec 1er avis Bodacc paru (2)	8,86 €	0,49 €	2,47 €	2,47 €				5,90 €	5,90 €	NEANT	oui
TRANSFERT D'ETABLISSEMENT SECONDAIRE HORS RESSORT - Idem « Immatriculation secondaire »												
	la notification à l'ancien greffe secondaire n'est pas facturée	- €	- €	- €	- €						NEANT	
RADIATION D'IMMATRICULATION PRINCIPALE, D'IMMATRICULATION SECONDAIRE												
	Radiation de l'immatriculation principale (3)	NEANT										
	Radiation de l'immatriculation secondaire (frais de notification).	- €	- €	- €	- €							
MENTION D'OFFICE AU RCS DES PROCEDURES COLLECTIVES (SAUVEGARDE, REDRESSEMENT ET LIQUIDATION JUDICIAIRE)												
Art. R. 743-145 Code Commerce	Aucun émoulement n'est dû pour les mentions d'office, sauf pour les procédures collectives de la loi du 25 janvier 1985 et les sauvegardes de la loi du 26 juillet 2005.											
	Mention d'office de la loi de 1985 et de la procédure de sauvegarde	- €	- €	- €	- €							
	en cas d'immatriculation secondaire, pour le greffe qui l'envoie	- €	- €	- €	- €							
	en cas d'immatriculation secondaire, pour le greffe qui la reçoit	- €	- €	- €	- €							
NOTIFICATION (détail) (5)												
	Pour le greffe qui reçoit la formalité	- €	- €	- €	- €							
	Pour le greffe qui reçoit la notification	- €	- €	- €	- €							
	Total des frais de notification	- €	- €	- €	- €							

94 TARIF MICRO-ENTREPRENEUR RCS JANVIER 2017

N° nomenclature	RUBRIQUE	Total TTC	TVA	Total HT	Emoluments HT	Notif HT à conserver	Notif HT à rétrocéder (1)	Frais postaux	Total débours	INPI	BODACC	KBIS (2)
DEPOT D'ACTE (CONJOINT COMMUN EN BIENS, CONTRAT D'APPUI)												
52	Dépôt d'acte concomitant à l'immatriculation	8,89 €	1,48 €	7,41 €	7,41 €							
52	Dépôt d'acte isolé	15,79 €	1,65 €	8,24 €	7,41 €			0,83 €	5,90 €	5,90 €	NEANT	-
AVIS BODACC												
140	1er avis Bodacc ou hors formalité (par correspondance)	81,33 €	1,90 €	9,48 €	8,65 €			0,83 €	69,95 €	- €	69,95 €	-
REFUS APRES CONTRÔLE JURIDIQUE DE LA FORMALITE												
1	Réclamation de renseignements ou pièces manquantes (C. com., R 123-97 al 2)	1,49 €	0,25 €	1,24 €	1,24 €							
1+9	Décision de refus d'inscription (R 123-97 al 3) - adressée par LRAR	9,30 €	1,55 €	7,75 €	2,48 €			5,27 €				
1	Avis d'examen particulier pour dossier complexe (R 123-97 al 4)	1,49 €	0,25 €	1,24 €	1,24 €							

NOTES : (1) Un extrait d'immatriculation est délivré lorsque la formalité d'immatriculation ou de modification est réalisée sans frais,

(2) Extrait k bis correspondant à la vérification de la situation de l'ancien exploitant

(3) La fermeture simultanée du ou des établissement(s) complémentaires ET de l'établissement principal (cessation complète d'activité) entraîne la radiation : aucun émoulement n'est perçu